

128 Renforcer la connexion entre l'homme et la nature pour promouvoir un changement transformateur en faveur de la nature

CONSTATANT que la promotion d'un changement transformateur intentionnel en faveur d'un monde durable nécessite une modification des valeurs, des normes et des croyances en vue de reconnaître l'interconnexion entre l'homme et la nature, et qu'elle a été identifiée comme une stratégie clé par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dans son *évaluation thématique des causes sous-jacentes de la perte de biodiversité et des déterminants du changement transformateur, ainsi que des solutions possibles afin de réaliser la Vision 2050 pour la biodiversité* ;

NOTANT EN OUTRE que ce changement, aligné sur l'approche « Une seule santé », sera indispensable à la mise en œuvre des mesures de portée générale nécessaires pour opérer une transformation dans les liens qu'entretiennent nos sociétés avec la biodiversité, conformément à ce que préconise le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ;

RECONNAISSANT que l'UICN valorise les liens profonds qu'entretiennent les peuples autochtones avec la nature et qui caractérisent leur vision du monde, leurs valeurs et leur mode de vie, contribuant ainsi à la conservation durable effective de la nature ;

RECONNAISSANT ÉGALEMENT que la résolution 6.085 *Connecter les populations avec la nature partout dans le monde* (Hawai'i, 2016) et la résolution 7.064 *Promouvoir la conservation par des solutions axées sur le comportement* (Marseille, 2020) posent les bases de la prise en compte par l'UICN des connaissances issues de la connexion entre l'homme et la nature, des sciences comportementales et d'autres disciplines axées sur l'art et les sciences sociales, dans les approches suscitant à aimer la nature, mais aussi à la soutenir et à agir en sa faveur ;

CONSTATANT qu'en dépit de la réussite et de l'avenir prometteur du mouvement de l'UICN #NaturePourTous et du Groupe d'étude inter-commission sur le changement de comportement, il est nécessaire de redoubler d'efforts si l'on veut impliquer efficacement tous les secteurs de la société dans la mise en œuvre des stratégies suscitant à agir pour enrayer la perte de biodiversité et lutter contre le changement climatique ; et

NOTANT EN OUTRE que les indicateurs et les mesures de la connexion entre l'homme et la nature ne sont pas appliqués à une échelle suffisante pour permettre l'évaluation efficace des programmes visant à améliorer cette connexion partout dans le monde ;

Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :

1. DEMANDE au Directeur général de travailler avec l'ensemble des Commissions, en particulier la Commission de l'éducation et de la communication, la Commission mondiale des aires protégées, la Commission pour la sauvegarde des espèces et la Commission des Politiques Environnementales, Économiques et Sociales afin de :

a. soutenir la recherche, le développement et la mise en œuvre d'une ou plusieurs mesures visant à comprendre et à évaluer la connexion entre l'homme et la nature à l'échelle locale, régionale et mondiale et, à terme, d'assurer le suivi du succès de nos efforts pour influencer de manière positive les valeurs, les normes, les croyances et les comportements en faveur d'un changement transformateur ;

b. faciliter l'intensification des efforts visant à connecter les populations à la nature (p. ex., en soutenant et en intégrant le mouvement #NaturePourTous dans les travaux de l'UICN) ;

c. encourager l'engagement de toutes les composantes de l'UICN ainsi que des partenaires externes, des parties prenantes et des secteurs non traditionnels dans la conception et la mise en œuvre des mesures susmentionnées (p. ex., en apportant leur soutien au Groupe d'étude inter-commission sur le changement de comportement) ; et

d. communiquer et mettre à l'honneur nos expériences et nos succès collectifs en ce qui concerne les changements positifs apportés au sein de l'UICN, mais également au-delà.

2. PRIE INSTAMMENT les Membres, les partenaires et les parties prenantes de :

a. fournir un appui financier et en nature aux Commissions de l'UICN qui dirigent ces importants travaux ; et

b. intensifier leurs propres efforts en vue de connecter les populations à la nature, de suivre les résultats de ces efforts et de partager les succès rencontrés.